

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°2024-24

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 26

Date de convocation : 20 septembre 2024
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			Absents	DELEGUES SUPPLEANTS			
		Présents	Excusés			Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME		X		BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES		X		DANNACHER MICHELE	X		
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE		X	
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE		X	
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE	X			DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE		X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL		X		
RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN			X	BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN		X		VERT JACQUES			X
	CLEYET-MARREL CLAUDE		X POUVOIR A MR LUX	X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

OBJET : Délibération autorisant le Président à solliciter des subventions dans le cadre de l'appel à Projet Collecte de Citéo

En 2024, Citeo lance un Appel à projet collecte pour accompagner les collectivités locales dans l'optimisation de leurs dispositifs de collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques. A ce titre, le Smidom souhaite candidater. Ceci afin de densifier son parc de colonne d'apport volontaire emballage et papier. Les collectivités lauréates devront conclure un contrat avec Citéo stipulant la description du projet et ses modalités de mise en œuvre. Les financements attribués sont calculés sur la base d'un taux de financement des dépenses éligibles dans la limite de 70% des dépenses avec un plafond de 11€ HT par habitant concerné par le projet.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical :

- D'autoriser le Président à signer le contrat de financement en cas de projet lauréat.
- D'autoriser le Président à demander la subvention présentée ci-dessus.

Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité, ACCEPTE :

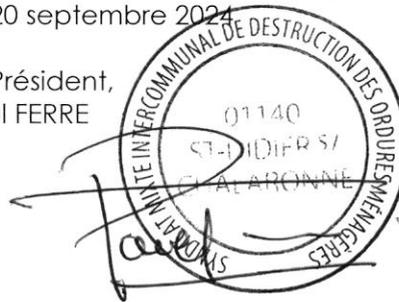
- D'adopter le projet
- D'autoriser le Président à demander la subvention

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 20 septembre 2024

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le